



Proposition de recomposition de l'UMR Paris-Jourdan Science Economique

Novembre 2015

Début juillet 2015, les directeurs du Centre d'économie de la Sorbonne (CES), de Paris-Jourdan Science Economique (PjSE) et de l'Ecole d'économie de Paris (EEP) ont proposé à leurs tutelles, qui sont aussi membres fondateurs de l'EEP, l'intégration dans l'UMR PjSE de 39 membres du CES, qui prendrait effet à l'automne 2016, au moment où l'UMR PjSE emménagera dans le nouveau bâtiment du campus Jourdan. Cette note présente la demande plus en détail. Elle résume le processus suivi pour parvenir à cette proposition, présente les contours de l'UMR PjSE ainsi recomposée, et rappelle le calendrier prévu.

Le processus

La réflexion interne menée entre février et juillet 2015 au sein des deux UMR CES s'est inscrite dans le cadre posé au préalable par leurs tutelles :

- maintien des UMR existantes, PjSE intégrant une partie des membres du CES et l'Université Paris 1 devenant tutelle aux côtés du CNRS, de l'EHESS, de l'ENPC, de l'ENS et de l'INRA de cette unité élargie
- recomposition sur la base de projets scientifiques, permettant de constituer deux ensembles cohérents tout en respectant les contraintes liées à la capacité d'accueil du nouveau bâtiment, à l'équilibre entre les différentes tutelles de la nouvelle UMR PjSE
- maintien d'un équilibre satisfaisant entre professeurs et maîtres de conférence au sein du CES.

La réflexion a procédé selon les thématiques de recherche. Les directeurs du CES, de PjSE et de l'EEP ont proposé comme point de départ une liste de 14 thématiques permettant de couvrir l'ensemble des recherches menées au CES et à PjSE. L'objectif était d'identifier, parmi ces thématiques, celles à développer dans un même lieu et une même UMR, les chercheurs du CES inscrits dans ces thématiques intégrant pour cela l'UMR PjSE.

Il a donc été proposé dans un premier temps à l'ensemble des chercheurs des deux UMR, membres de l'EEP ou souhaitant participer au projet commun, de s'inscrire dans une thématique et une seule. Sur

136 membres du CES, 80 se sont ainsi inscrits dans le processus (18 parmi ces 80 n'étaient pas membres de l'EEP). La contrainte d'effectif liée à la capacité d'accueil du bâtiment et au cadre posé par les tutelles impliquait donc que seulement la moitié des chercheurs potentiellement intéressés rejoignent PjSE.

Dans un second temps, il a été demandé à des binômes (un chercheur de PjSE et un chercheur du CES) de coordonner l'écriture de courts projets pour chacune des thématiques. Ces projets ont été présentés et discutés au sein des conseils d'unité (CUs) des deux UMR. Certaines des thématiques ont alors été refondues, conduisant à une liste de dix thématiques : travail et emploi ; comportements et préférences ; marchés et organisation ; macroéconomie ; commerce international et localisation ; fiscalité ; environnement ; théorie microéconomique ; microéconomie du développement et migrations ; histoire économique. Les projets correspondant figurent dans leur version de mai 2015 en annexe de cette note.

Sur la base de ces projets, les conseils d'unité du CES et de PjSE ont ensuite voté fin juin pour proposer une liste de chercheurs du CES amenés à intégrer PjSE. Les listes proposées par les deux CUs étaient identiques sur 35 noms, la seule différence portant sur sept membres du CES, non membres de l'EEP à cette date, proposés par le CU du CES pour rejoindre PjSE et l'EEP, tandis que le CU de PjSE ne jugeait pas prioritaire leur intégration par rapport aux autres candidats que les restrictions numériques ne permettaient pas d'intégrer. Le Conseil d'orientation de l'EEP du 1er juillet a examiné ces sept candidatures, et en a retenu quatre. C'est cet ensemble de 39 (35+4) chercheurs ou enseignants-chercheurs que les directeurs des UMR et de l'EEP proposent d'intégrer à PjSE.

Contours du projet de l'UMR PjSE recomposée

Il est donc proposé que l'UMR PjSE intègre 39 membres du CES à l'automne 2016, soit à mi-parcours de son projet quinquennal (2014-2018), l'Université de Paris 1 devenant tutelle de l'UMR ainsi recomposée. Plus précisément, la liste proposée comporte 11 chercheurs CNRS, 7 maîtres de conférence et 21 professeurs de l'Université Paris 1 et figure en **annexe 1** de cette note. Comme indiqué par le **tableau 1**, ces chercheurs proviennent des thématiques suivantes : "commerce et localisation", "développement et migrations", "économie industrielle" (il s'agit d'un sous-ensemble de la thématique "marchés et organisation"), "fiscalité", "histoire économique", "macroéconomie", "travail et emploi", ainsi qu'un membre de "comportements et préférences". La thématique "Environnement" a finalement été répartie au sein de ces thématiques, si bien que tous les membres du groupe environnement initial sont en réalité proposés pour rejoindre PjSE. Les chercheurs du CES des autres thématiques restent au CES.

Tableau 1: Effectif de PjSE par thématique,
selon la proposition de recomposition

	Déjà présents		Total
	Issus du CES	à PjSE	
Commerce et localisation	2	6	8
Comportements et préférences	1	10	11
Développement et migrations	4	10	14
Economie industrielle	9	8	17
Economie expérimentale	0	0	0
Fiscalité	5	2	7
Histoire économique	1	8	9
Macroéconomie	14	5	19
Organisations	0	0	0
Théorie micro et théorie des jeux	0	4	4
Travail et emploi	3	6	9
Non inscrits dans les thématiques	0	2	2
<i>dont recrutés après le processus</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>2</i>
Total	39	61	100
<i>dont chercheurs associés</i>		<i>12</i>	<i>12</i>

Cette proposition, qui s'inscrit dans le cadre initial posé par les tutelles des deux UMR, écarte volontairement la question de l'économie expérimentale, dans la mesure où le CNRS est en train de réfléchir à sa stratégie dans le domaine. Par ailleurs, elle ne permet pas la convergence complète des périmètres de l'EEP et de PjSE, ni l'unité de lieu au sein de l'EEP, puisqu'une partie des chercheurs membres de l'EEP restent membres du CES et sont localisés à la Maison des Sciences Economiques. Cette convergence reste l'objectif et sera atteinte progressivement, dans la mesure où PjSE est amenée à devenir après septembre 2016 la voie d'entrée dans l'EEP.

La répartition des membres de l'UMR PjSE reconstituée par institution d'appartenance est la suivante: 29 CNRS, 12 EHESS (7 directeurs d'études, 4 directeurs d'étude cumulant et 1 maître de conférence), 6 ENPC, 6 ENS (2 professeurs, 1 maître de conférence, 2 professeurs attachés et un maître de conférence attaché), 12 INRA (11 chercheurs et 1 ingénieur d'études), 28 Université Paris 1, et 3 professeurs assistants EEP.¹

En termes de thématiques, l'intégration des 39 nouveaux membres renforce PjSE sur trois domaines principalement : la macroéconomie, l'économie industrielle et l'économie de l'environnement (les sept membres de cette thématique ont été rattachés finalement à la macroéconomie, l'économie industrielle et l'économie du développement, qui rejoindraient PjSE). La réflexion sur les différentes thématiques, en **annexe 2** de cette note, constitue une étape dans la réécriture du projet de PjSE pour la deuxième moitié du quinquennal, à partir de septembre 2016. Mais il a bien été clair tout au long du processus

¹ Les professeurs et le maître de conférence attachés ENS, ainsi que les directeurs d'étude cumulant EHESS (sauf un), ont pour employeur principal une des autres tutelles de l'UMR. Le nombre total de titulaires sans double compte est donc de 88.

que les différentes thématiques, si elles ont permis de réfléchir en terme de projet de recherche, ne préfigurent pas nécessairement (et très vraisemblablement pas) les axes futurs du projet scientifique ni l'organisation de PjSE. L'approche choisie a été de stabiliser le périmètre de l'UMR recomposée, afin de pouvoir réfléchir à l'organisation du nouvel ensemble une fois défini son périmètre. Cette réflexion va commencer dès l'année 2015-16, pour définir les modes de fonctionnement l'UMR à partir de septembre 2016.

Eléments de calendrier prévisionnel

Le projet de recomposition de l'UMR PjSE doit être instruit par les instances qualifiées des différentes tutelles. Les dates prévues à ce stade sont les suivantes:

- Comité national de la section 37 du CNRS : session d'automne
- Conseil scientifique de l'EHESS : 13 octobre et 3 novembre ;
- Conseil scientifique de l'ENS : 20 novembre ;
- Conseil scientifique de l'ENPC : 12 novembre ;
- Conseil scientifique de l'Université Paris 1 : en décembre.

L'approbation par les différentes instances doit se traduire, au printemps 2016, par l'écriture d'une nouvelle convention d'UMR.

En parallèle, la mise à jour du projet scientifique de PjSE pour la fin du quinquennal (septembre 2016 - décembre 2018) va se poursuivre à partir de l'automne 2015, sous l'impulsion du Conseil d'unité de PjSE élargi par invitation à des représentants des chercheurs du CES amenés à rejoindre l'unité.

La réflexion sur l'organisation et la gouvernance de l'UMR est indissociable de celle de l'EEP. Une "commission gouvernance" proposée par le directeur de PjSE se met en place en octobre 2015. Elle serait composée du directeur et du directeur adjoint chargé de la recherche de l'EEP, d'un directeur adjoint et d'un membre du CU de PjSE, et d'un membre du CES appelé à rejoindre l'EEP. Cette commission fait des propositions, débattues au sein des différentes instances (CU, Conseil d'orientation [COR] de l'EEP). Ces propositions doivent porter notamment sur la convergence du CU et du COR, sur les recouvrements souhaitables entre direction de l'UMR et de l'EEP, et sur l'organisation de la recherche (axes, équipes) et le degré de décentralisation budgétaire.